

**Mairie de LANDELLES**  
**LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE**

5, rue de la Mairie, 28190 LANDELLES - Tél. 02 37 23 36 13 - Fax. 02 37 23 35 21 - mail : [mairielandelles28@wanadoo.fr](mailto:mairielandelles28@wanadoo.fr).

**COMPTE RENDU DE REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 04 AVRIL 2014**

Nombre de conseillers en exercice : 15. Convocation du 30 mars 2014

Présents : 14

L'an deux mil quatorze, le quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 30 mars 2014, s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JULIEN, maire de Landelles. La séance a été publique.

Etaient présents : M. Jean Luc JULIEN, M. Guy ANDRE, M. Jean-Frédo CROSNIER, Mme Christine VELLA, Mme Michèle RIPOCHE, M. Michel BOIN, M. Benjamin SCHWARZ, M. Erick GAROT, M. Florent BIGNON, Mme. Morgane DECOURTIL, M. Jean-Pierre VINCENT, M. Claude VILLEFILLEAU, M. Julien TROUSSIER, Mme Irène LANDRE, Mme Marie-France JANNEAU.

Absente excusée: Marie-France JANNEAU pouvoir à Guy ANDRÉ.

Le 4 avril 2014 , à 20H30, les membres du conseil municipal de la commune de Landelles proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 30 mars 2014 se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément à l'article L. 2121-11 du Code des Collectivités Territoriales.

**A. ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

**1. Installation des Conseillers Municipaux :**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JULIEN, maire, qui a déclaré les membres de conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Mme Christine VELLA a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

**2. Election du Maire :**

**2.1 Présidence de l'assemblée :**

M. Guy ANDRÉ, le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2121-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quatorze conseillers présents et une absente excusé donnant pouvoir à M. Guy ANDRÉ et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**2.2 Constitution du bureau :**

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : M. Jean-Frédo CROSNIER et M. Erick GAROT.

**2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin :**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est vu remettre un bulletin et une enveloppe, s'est rendu dans l'isoloir et a voté. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote

**Résultats du premier tour de scrutin :**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	15
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) .....	15
e. Majorité absolue .....	8

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	En toutes lettres
M. JULIEN Jean-Luc	15	quinze

## **2.4 Proclamation de l'élection du maire :**

M. JULIEN Jean-Luc a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

## **3 Election des adjoints :**

Sous la présidence de M. JULIEN Jean-Luc élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-1, L. 2122-2 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a rappelé qu'en application des articles L. 2122-1, L. 2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de quatre adjoints au maire maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

### **3.1 Election du premier adjoint :**

#### *3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin :*

A Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
B Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	15
C Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
D Nombre de suffrages exprimés (b-c) .....	15
E Majorité absolue .....	8

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	En toutes lettres
M. ANDRE Guy	14	quatorze
M. TROUSSIER Julien	1	un

#### *3.1.2. Proclamation de l'élection du premier adjoint :*

M. ANDRE Guy a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

### **3.2 Election du deuxième adjoint :**

#### *3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin :*

A Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
B Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	15
C Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
D Nombre de suffrages exprimés (b-c) .....	15
E Majorité absolue .....	8

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	En toutes lettres
M. CROSNIER Jean-Frédo	14	quatorze
M. TROUSSIER Julien	1	un

#### *3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième adjoint :*

M. CROSNIER Jean-Frédo a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

### **3.3 Election du troisième adjoint :**

#### *3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin :*

A Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
B Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	15
C Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
D Nombre de suffrages exprimés (b-c) .....	15
E Majorité absolue .....	8

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	En toutes lettres
Mme VELLA Christine	10	dix
Mme RIPOCHE Michèle	5	cinq

### 3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième adjoint :

Mme VELLA Christine a été proclamée troisième adjointe et immédiatement installée.

### 3.4 Election du quatrième adjoint :

#### 3.4 .1. Résultats du premier tour de scrutin :

A Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
B Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	15
C Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
D Nombre de suffrages exprimés (b-c) .....	15
E Majorité absolue .....	8

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	En toutes lettres
M. BOIN Michel	1	un
Mme RIPOCHE Michèle	11	onze
M. GAROT Erick	3	trois

### 3.2.2. Proclamation de l'élection du quatrième adjoint :

Mme RIPOCHE Michèle a été proclamée quatrième adjointe et immédiatement installée.

### 4 Observations et réclamations : néant

## B. DÉSIGNATION DÉLÉGUÉS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES, AINSI QUE LA COMMISSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE.

### LISTE DES DELEGUES AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT

NOM de l'organisme	Délégués titulaires	Délégués suppléants
CCPC COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS COURVILLOIS	Jean-Luc. JULIEN Jean-Frédo CROSNIER	Michèle RIPOCHE Michel BOIN
SIRPLB SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE LANDELLES BILLANCELLES	Morgane DECOURTIL Jean-Luc JULIEN Irène LANDRE Julien TROUSSIER Michèle RIPOCHE	Florent BIGNON Jean-Pierre VINCENT
SEIPC SYNDICAT ELECTRIQUE INTERC DU PAYS CHARTRAIN	Guy ANDRE Erick GAROT	Jean-Pierre VINCENT Claude VILLEFAILLEAU
SIRTOM SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	Guy ANDRE Jean-Pierre VINCENT	Claude VILLEFAILLEAU Michel BOIN
SMET des Pays de Combray et Courvillois (Syndicat qui suit le SCOT et la politique relative au contrat régional en remplacement du SIPAC)	Jean-Luc JULIEN	
SIZA : SYNDICAT INTERCANTONNAL D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE ZONES	Guy ANDRE	Jean-Pierre VINCENT

<b>D'ACTIVITES ZA DE LA VALLEE DU SAULE</b>		
<b>Remembrement Aménagement Foncier</b>	<b>Guy ANDRE Jean-Pierre VINCENT</b>	<b>Julien TROUSSIER Jean-Frédo CROSNIER</b>
<b>Correspondant défense</b>	<b>Benjamin SCHWARZ</b>	<b>Jean-Pierre VINCENT Guy ANDRÉ</b>

## **MEMBRES DES COMMISSSIONS COMMUNALES**

<b>Commission</b>	<b>Rôle</b>	<b>Membres</b>
<b>TRAVAUX : BATIMENTS, TERRAINS, VOIRIE, CIMETIERE</b>	<b>Alignement Travaux d'entretien</b>	<b>Jean-Luc JULIEN Guy ANDRE Christine VELLA Jean-Frédo CROSNIER Erick GAROT Michel BOIN Claude VILLEFAILLEAU Jean-Pierre VINCENT Benjamin SCHWARZ Marie-France JANNEAU</b>
<b>FINANCES</b>	<b>Préparer les budgets (dépenses et recettes) : le compte administratif, le budget primitif. Prévoir les D.M.</b>	<b>Jean-Luc JULIEN Claude VILLEFAILLEAU Michèle RIPOCHE Guy ANDRE Morgane DECOURTIL Erick GAROT Michel BOIN</b>
<b>IMPÔTS</b>		<b>Christine VELLA Jean-Pierre VINCENT <del>Erick GAROT</del> Florent BIGNON Michel BOIN Jean-Luc JULIEN</b>
<b>ACTION SOCIALE AFFAIRES SCOLAIRES</b>	<b>Relais avec les demandes d'aide sociale. Relations mairie école</b>	<b>Christine VELLA Florent BIGNON Morgane DECOURTIL Jean-Luc JULIEN Julien TROUSSIER</b>
<b>FETES, CEREMONIES, SPORTS</b>	<b>Prévoir et gérer les fêtes Galette des rois, repas des anciens, 14 Juillet, Noel, les cérémonies 8 mai, 14 juil. et 11 nov. les sports</b>	<b>Jean-Frédo CROSNIER Christine VELLA Florent BIGNON Erick GAROT Irène LANDRE Julien TROUSSIER Morgane DECOURTIL Jean-Pierre VINCENT Michèle RIPOCHE Marie-France JANNEAU Guy ANDRÉ</b>
<b>Commission</b>	<b>Rôle</b>	<b>Membres</b>

<b>COMMUNICATION et INFORMATION</b>	<b>Landel'Infos + infos ponctuelles aux habitants</b>	<b>Jean-Fréd0 CROSNIER Morgane DECOURTIL Michèle RIPOCHE Michel BOIN Erick GAROT Jean-Pierre VINCENT Irène LANDRE Christine VELLA</b>
<b>URBANISME</b>	<b>Avis sur les demandes PC, CU, DP, RU ...</b>	<b>Jean-Pierre VINCENT Florent BIGNON Michel BOIN Jean-Luc JULIEN Guy ANDRE Julien TROUSSIER</b>
<b>EMPLOYES COMMUNAUX</b>	<b>A PERSONNEL TECHNIQUE Entretien voirie, bâtiments...</b>	<b>Guy ANDRE</b>
	<b>B. PERSONNEL COMMUNAL Ecole, mairie, salle des fetes...</b>	<b>Guy ANDRE Jean-Fréd0 CROSNIER Jean-Pierre VINCENT Jean-Luc JULIEN</b>
<b>ENVIRONNEMENT PLANS D'EAUX</b>		<b>Jean-Fréd0 CROSNIER Michel BOIN Benjamin SCHWARZ Jean-Pierre VINCENT Erick GAROT Florent BIGNON Guy ANDRE Christine VELLA</b>
<b>EAU et ASSAINISSEMENT</b>	<b>Travaux sur les réseaux</b>	<b>Jean-Luc JULIEN Guy ANDRE Jean-Pierre VINCENT Erick GAROT Michel BOIN Claude VILLEFAILLEAU Benjamin SCHWARZ</b>
<b>Remembrement Aménagement Foncier</b>		<b>Guy ANDRE Jean-Pierre VINCENT Julien TROUSSIER Jean-Fréd0 CROSNIER</b>
<b>COMMISSION ADMINISTRATIVE DE REVISION DES LISTES ELECTORALES</b>	<b>Additions et radiation des électeurs</b>	<b>Le maire Le délégué du Préfet Le délégué du TGI</b>

## **5 Clôture du procès-verbal :**

Le procès-verbal, dressé et clos, le quatre avril 2014 à vingt deux heures, vingt minutes, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le maire, le conseiller municipal le plus âgé, les assesseurs et la secrétaire.

La séance du conseil municipal du 4 avril 2014, a été levé à 22h20 mn.

Signatures

Jean-Luc JULIEN Maire	Guy ANDRE 1 <sup>er</sup> adjoint	Jean-Frédo CROSNIER 2 <sup>ème</sup> adjoint	Christine VELLA 3 <sup>ème</sup> adjoint
Michèle RIPOCHE 4 <sup>ème</sup> adjoint	Morgane DECOURTIL Conseillère	Julien TROUSSIER Conseiller	Irène LANDRE Conseillère
Claude VILLEFAILLEAU Conseiller	Erick GAROT Conseiller	Marie-France JANNEAU Conseillère	Jean-Pierre VINCENT Conseiller
Benjamin SCHWARZ Conseiller	Michel BOIN Conseiller	Florent BIGNON Conseiller	